



Communiqué de presse

Le collectif « Sauvons le Mont-Carmel », récipiendaire du prix François Saillant pour son action en faveur du droit au logement des aîné.e.s

Québec, le 12 mai 2022 – Le prix François-Saillant, visant à reconnaître une action collective participant à l'avancement du droit au logement au Québec, est attribué au collectif montréalais « Sauvons le Mont-Carmel » pour sa lutte afin d'éviter l'éviction des locataires de la Résidence privée pour aîné.e.s (RPA) Mont-Carmel, mais aussi de faire en sorte qu'une telle situation ne se reproduise pas dans d'autres résidences du même genre, et ce, partout au Québec. Sa contribution exceptionnelle pour la défense des droits des résident.e.s des RPA est ainsi soulignée. L'annonce en a été faite dans le cadre de la Grande fête de la solidarité de la Caisse d'économie solidaire qui a eu lieu aujourd'hui au Diamant.

Les résident.e.s de la RPA Mont-Carmel se sont fortement mobilisé.e.s dans la foulée d'un avis d'éviction les informant que leur complexe de 221 logements serait converti en août 2022 en un édifice de logements locatifs. Ils faisaient ainsi face à la fermeture de leur RPA en pleine crise du logement, comme des milliers d'autres personnes au Québec. Conséquemment, leurs loyers seraient considérablement augmentés tout en perdant les services spécialisés pour les aîné.e.s, tels la présence d'infirmières, les mesures de sécurité, l'accès à des espaces communs, etc.

Le collectif « Sauvons le Mont-Carmel » devient ainsi le troisième récipiendaire du prix François Saillant, qui a été instauré en 2019 à l'initiative de la Caisse d'économie solidaire et du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et est remis annuellement à un groupe œuvrant concrètement à l'amélioration des conditions d'habitation dans les quartiers, villes et villages du Québec. Une bourse de 5 000 \$, financée par la Caisse d'économie solidaire, est associée au prix portant le nom de l'ancien porte-parole du FRAPRU et militant communautaire québécois.

« Qu'on laisse les propriétaires jeter à la rue des personnes âgées pour des rénovations et des conversions d'immeubles est ignoble et inhumain, comme ce l'est pour toutes celles et ceux qui n'ont plus les moyens de se loger convenablement. Nous espérons que nos démarches devant les tribunaux feront jurisprudence afin que les droits de toutes les personnes habitant une RPA au Québec soient reconnus, respectés et protégés. Grâce à l'appui solidaire de



divers réseaux citoyens, nous sommes plus que jamais déterminé.e.s à mener la lutte jusqu'au bout.» -Suzanne Loïselle du collectif Sauvons Mont-Carmel

« La lutte des locataires de la résidence Mont-Carmel survient au moment où le droit au logement, mais aussi à la santé, des aînés est remis en cause par des changements d'affectation et de fermetures des RPA. Elle rejoint aussi la lutte plus générale contre des pratiques spéculatives comme les rénovictions. Il est carrément inacceptable de laisser des gens être jetés à la rue et de les obliger à quémander lorsqu'ils essaient de se retrouver un logement dans une société riche comme la nôtre. – François Saillant

« La Caisse d'économie solidaire contribue au pouvoir d'agir pour une société plus juste en appuyant des organisations qui s'assurent que personne ne soit laissé derrière lorsqu'il est question de logement. Nous sommes fiers de nous allier au FRAPRU pour remettre le prix François- Saillant au collectif « Sauvons le Mont-Carmel » qui a été choisi pour sa grande pertinence dans leur action pour soutenir le droit des personnes âgées à un logement décent et adapté à leurs besoins ». - Garry Lavoie, président de la Caisse d'économie solidaire

« Le Québec traverse une grave crise du logement et il faut agir pour éviter que la situation continue de se détériorer. Le Collectif Mont-Carmel remet à l'avant-scène l'urgence de mieux protéger le droit au logement des aîné.e.s. Le logement social est un pan important de la solution pour loger dignement les aîné.e.s : il faut beaucoup plus de RPA sans but lucratif, à l'abri des abus du marché. Pour que ce soit possible, le gouvernement doit investir massivement par le biais du programme AccèsLogis, dont les améliorations et indexations se font attendre depuis beaucoup trop longtemps.» - Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU

La population est invitée à signer la pétition pour le respect des droits des locataires des résidences privées pour aînés initiée par le Collectif « Sauvons le Mont-Carmel » en se rendant au <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-9491/index.html> .

À propos du Prix François-Saillant

Le Prix François-Saillant est une initiative conjointe de la Caisse d'économie solidaire et du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) qui vise à « reconnaître l'action collective pour faire du droit au logement une réalité ». Il encourage par une bourse de 5000 \$, attribuée par la Caisse d'économie solidaire, une action collective qui



participe à améliorer les conditions d'habitat dans les quartiers, les villes et les villages du Québec.

À propos de la Caisse d'économie solidaire Desjardins

[La Caisse d'économie solidaire Desjardins](#) est la coopérative financière des mouvements sociaux, des entreprises collectives et des citoyens engagés pour une économie sociale et durable. Elle compte plus de 4 100 entreprises membres, dont plus de 800 OBNL et coopératives et leur réseau en habitation sociale et communautaire. Au 31 mars 2021, elle investissait près de 850 M\$ dans les entreprises collectives, dont plus de 500 M\$ en habitation communautaire.

À propos du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)

Le Front d'action populaire en réaménagement urbain est un regroupement national pour le droit au logement, actif depuis 42 ans. Le FRAPRU intervient aussi sur les enjeux d'aménagement urbain, de lutte contre la pauvreté et de promotion des droits sociaux. Il est présentement composé de quelque 142 groupes membres, dont 30 sont au cœur de son travail.

- 30 -

Renseignements

Éric Senécal

Conseiller principal | Senior Advisor

Exponentiel Conseil

T +1 (514) 885-5376

www.exponentielconseil.com